

RECEPISSE DE DECLARATION

☐ D'OUVERTURE ☒ DE MUTATION ☐ DE TRANSLATION (1)

Département Hérault Arrondissement Lodève
Commune Lodève

D'UN DEBIT DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE
D'UN RESTAURANT
D'UN DEBIT DE BOISSONS A EMPORTER
(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées

Concernant (1) :

Le débit de boissons à consommer sur place de ☐ 3^{ème} ☒ 4^{ème} catégorie (2)

Le restaurant titulaire de la ☐ petite licence restaurant ☐ licence restaurant

Le débit de boissons à emporter titulaire de la ☐ petite licence à emporter ☐ licence à emporter

Sis à : 21 Bd de la Liberté 34700 LODEVE

Enseigne : THE GALLERY LA FONTAINE
Propriétaire du fonds de commerce :

■ Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :	Profession :
Adresse du domicile :	Adresse du domicile :	Adresse du domicile :
Tél. :	Tél. :	Tél. :
Email :	Email :	Email :

■ Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

Dénomination sociale de la société : THE GALLERY LA FONTAINE
Adresse du siège : 21 Bd de la Liberté 34700 LODEVE

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : 2 Décembre 2019

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance : <u>THIBAUT</u>	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom : <u>PASCAL</u>	Prénom :	Prénom :
Né(e) le : <u>23.03.1960</u>	Né(e) le :	Né(e) le :
A : <u>CHOLET</u>	A :	A :
Département : <u>49</u>	Département :	Département :

Nationalité : <u>Français</u>	Nationalité :	Nationalité :
Domicile : <u>21 Bd de la Liberté</u> <u>34700 LODEVE</u> Tél. : <u>06 69 97 98 21</u> Email : <u>pascal.hibault@architecte-cormier.fr</u>	Domicile :	Domicile :

(1)(4) Date d'obtention du

☒ permis d'exploitation : 11/09/19

☐ permis de vente de boissons alcooliques la nuit :
...../...../.....

Agissant en qualité de (1) :

☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☒ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)
---	--	--

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

☐ L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du :/...../.....
☒ LA MUTATION	Exploiter à partir du (<u>15</u> / <u>04</u> / <u>2020</u>) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) ☐ Mme ☐ M. : _____ en qualité de : ☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5) (6) : _____
☐ LA TRANSLATION	Transférer à partir du (-----/-----/-----) le débit de boissons précédemment installé à : _____ _____

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336- 1, L.3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;
 2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : Locheux le 16 juillet 2020.

Timbre de la commune :



(1) cocher la case utile.

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4^e catégorie.

(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.

(4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

(5) Notamment (non limitatif) : Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.



PERMIS D'EXPLOITATION

Personnes déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'un débit de boissons à consommer sur place de 3ème ou 4ème catégorie ou personnes déclarant un établissement pourvu de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant » (1) ayant suivi la formation spécifique sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons à consommer sur place ou d'un restaurant.



Permis N° 2019/0067026 délivré en application de l'article L. 3332-1-1 du code de la santé publique.

Le présent permis d'exploitation est délivré à :

NOM de naissance : THIBAUT

NOM d'usage : N/A

Prénom(s) : Pascal

Né(e) le : 23/03/1960 à : CHOLET 049 France
Jour Mois Année Commune de naissance Département Pays

Adresse :

21 bvd de la liberté

Numéro de la voie Extension (bis, ter...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

34700 Lodève
Code postal Localité / Commune

Adresse professionnelle :

21 bvd de la liberté

Numéro de la voie Extension (bis, ter...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

34700 Lodève
Code postal Localité / Commune

Il est délivré après le suivi de la formation qui s'est déroulée Du 09 au 11 Septembre 2019 à Saint-Jean-de-Védas portant sur la connaissance de la législation et de la réglementation applicables aux débits de boissons à consommer sur place et aux restaurants ainsi que sur les obligations en matière de santé publique et d'ordre public, visée au I de l'article R. 3332-7 du Code de la Santé Publique et organisée par l'organisme de formation ci-dessous, agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser cette formation.

Cocher le cas échéant (2) :

☐ Loueur de chambres d'hôtes.

Le présent Permis d'Exploitation, délivré à l'issue d'une formation adaptée de 7 heures sur 1 journée (articles R. 3332-4-1 et R. 3332-7 al. 3 du Code de la Santé Publique), ne vaut que pour la délivrance de boissons alcooliques dans le cadre de la location de chambres d'hôtes effectuée à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Organisme de formation :

Dénomination sociale : LE MOINS CHER EN FORMATION SAS

N° SIRET : 79092289200035

Adresse :

730 Boulevard de Léry

Numéro de la voie Extension (bis, ter...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

83500 La Seyne-sur-Mer
Code postal Localité / Commune

Agréé le : 15 décembre 2017 par arrêté référencé : NOR INTD 1735561A

Le présent Permis d'Exploitation, valable dix ans à compter de sa date d'émission, expire le : 10/09/2029

Fait à : La Seyne-sur-Mer, le : 11/09/2019
Jour Mois Année

Signature du représentant légal et cachet de l'organisme de formation :

SAS Le Moins Cher en Formation
730 Boulevard de Léry
83500 La Seyne-sur-Mer - France
Tél : 04 94 05 05 06
RC Toulon 790 922 892 00035 - NAF : 8559A
Agréement du ministère de l'Intérieur N° NOR INTD 1705730A

(1) A compter du 1er juin 2011 les restaurants doivent effectuer une déclaration non seulement en cas d'ouverture, mais également en cas de mutation ou de translation (article L. 3332-4-1 du Code de la Santé Publique).
(2) Cas des personnes mentionnées à l'article L. 324-4 du Code du Tourisme, conformément aux dispositions du 4ème alinéa de l'article L. 3332-1-1 du Code de la Santé Publique.